

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 34 (1997)

Heft: 1286

Artikel: Télécom : les araignées tissent leur toile : laquelle prendra le papillon?

Autor: Guyaz, Jacques

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014980>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les araignées tissent leur toile: laquelle prendra le papillon?

Avez-vous déjà observé le départ d'une régates? Les bateaux tournent sur eux-mêmes, s'observent et manœuvrent pour franchir la ligne de départ en tête. Le monde des télécoms, en attendant le coup de pistolet de 1998 qui lancera la course au marché, est entré dans une phase de louvoiements et de compétition feutrée.

LA LUTTE ENCORE sourde qui oppose les entreprises de télécoms ne met pas seulement aux prises les grands acteurs nationaux, mais aussi des entités plus petites; le contribuable-citoyen ne le sait pas encore, mais il est parfois directement concerné dans son canton ou sa commune.

A l'échelon national, trois opérateurs possèdent des réseaux et commencent à montrer les dents: les Télécoms dont les fils de cuivre innervent toute la Suisse, la société Newtelco, alliance improbable des CFF, de l'UBS et de la Migros, qui dispose d'un atout majeur: la fibre optique court le long des lignes de chemins de fer du pays; elle passe à proximité de la quasi totalité des grandes entreprises qui sont faciles à relier. Enfin DIAX, entité créée par les producteurs d'électricité avec leurs pylônes qui quadrillent le pays.

Toiles d'araignées

Dans les cantons et les communes, les propriétaires de réseaux ne restent pas les bras croisés. Les administrations cantonales et communales possèdent de vastes toiles d'araignées informatiques, parfois très modernes et le plus souvent sous-utilisées. Il en va de même des universités ou des hôpitaux. La libéralisation des télécoms leur permettra de louer leurs surcapacités.

Les entreprises privées disposent également d'un maillage électronique. Les banques cantonales vaudoises, genevoises et valaisannes partagent un même réseau (Unicile) qui dessert les agences bancaires, autant dire la totalité des localités de quelque importance. Mais leurs lignes sont généralement louées aux télécoms, différence essentielle avec les collectivités publiques, généralement propriétaires de leurs câbles.

Nouvelle source de revenu

Les joyaux de la couronne sont constitués par les télé-réseaux, installations à très haut débit reliées à tous les immeubles. Pour la ville de Lausanne, par exemple, la propriété pleine et entière d'un télé-réseau desservant plus de 60 000 foyers ouvre des perspectives intéressantes, car les Télécoms ou Newtelco ne disposent pas de ce genre

d'équipements dans la région. Et si l'on sait faire passer 60 chaînes de télévision, on peut aussi, sur le même câble, faire transiter les informations les plus diverses.

La libéralisation des télécoms concerne donc au premier chef les villes, les cantons et les entreprises publiques qui cherchent tant bien que mal à se profiler comme opérateurs de réseau. Jusqu'à aujourd'hui les services industriels ou leurs équivalents reposaient sur 3 piliers: l'eau, le gaz et l'électricité. La transmission de données sera peut-être une nouvelle source de revenu à l'aube de l'an 2000.

Les collectivités publiques nagent dans le brouillard

Mais tout reste à faire. Les réseaux doivent être rendus interactifs: autrement dit, l'abonné qui reçoit aujourd'hui des chaînes de télévision doit pouvoir envoyer ses propres messages à travers le réseau, par exemple pour commander des billets de spectacle ou un programme vidéo. Les travaux et les investissements ne sont pas colossaux, mais ils atteindront tout de même un nombre respectable de millions.

D'autre part, des réseaux locaux ou même cantonaux sont peu attractifs. Il faudra donc nouer des alliances, encore faut-il trouver avec qui et dans quel but. Une vaste partie de poker menteur est en cours actuellement... Enfin, les services offerts doivent être attractifs et rentables, ce qui ne sera pas le moins difficile, d'autant que toutes les études montrent que les nouveaux médias comme Internet n'ont pas encore vraiment généré de services produisant des bénéfices.

En fait, personne n'est capable de définir précisément le type d'infrastructure nécessaire, la nature de l'offre à proposer aux clients, le public cible et les services qui seront offerts. Des investissements devront tout de même être réalisés dans les deux ans sans faire d'erreurs, sous peine de laisser le champ libre aux opérateurs nationaux et de rendre peu à peu obsolètes les réseaux existants. Il est des décisions plus faciles à prendre. *ig*